

Insee flash

CHAMPAGNE - ARDENNE



n° 136 - Septembre 2011



Le Pays d'Épernay Terres de Champagne

De nouvelles dynamiques spatiales et démographiques à prendre en compte pour un aménagement équilibré du territoire

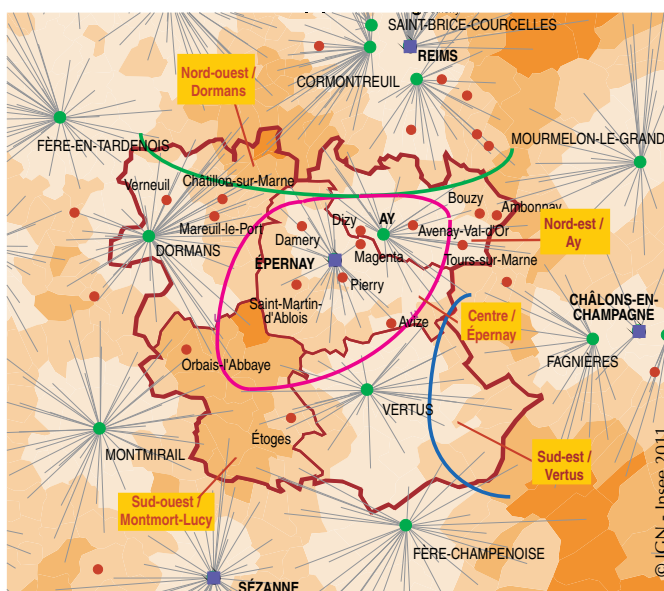
Le vieillissement de la population et ses conséquences sur la mobilité, l'installation des nouveaux résidents à l'écart des gros bourgs, la concurrence accrue des grandes villes limitrophes, sont des éléments à prendre en compte pour améliorer et développer l'équipement en commerces et services sur l'ensemble du territoire du Pays d'Épernay Terres de Champagne. Dans la recherche d'un aménagement durable, la redensification des pôles structurants, la diversification des emplois au travers notamment le développement des services à la personne ou du tourisme, le soutien aux coopérations et solidarités intercommunales pour renforcer le maillage en transport public sont autant de leviers d'action.

Le Pays d'Épernay Terres de Champagne est un vaste territoire de 1 300 km² peuplé de 85 800 habitants. Il se situe aux confins des aires d'influence de Reims, Châlons-en-Champagne et Château-Thierry et borde au sud le Pays de Brie et Champagne, Pays rural de très faible densité.

Pour le bien-être de sa population, le dynamisme, la cohésion et l'attractivité de son territoire dans un contexte de plus en plus concurrentiel, le Pays d'Épernay Terres de Champagne a engagé en 2010 une démarche de schéma d'organisation des services. Le diagnostic, réalisé par l'Insee en partenariat avec l'association du Pays d'Épernay Terres de Champagne, s'inscrit comme un préalable à la réalisation de ce schéma.

La structure communale du Pays d'Épernay Terres de Champagne est à l'image de celle de la région. La part des très petites communes est élevée : sur ses 123 communes, un tiers compte moins de 200 habitants et un autre tiers de 200 à 500 habitants. Cet éclatement communal ne favorise pas l'implantation de commerces et services, un commerçant

Organisation fonctionnelle du territoire du Pays d'Épernay Terres de Champagne



- Pôle d'équipements et services supérieurs
- Pôle d'équipements et de services intermédiaires
- Secteurs d'étude composant le Pays
- Influence du pôle d'emploi de Reims
- Influence du pôle d'emploi d'Épernay
- Influence du pôle d'emploi de Châlons-en-Champagne
- Communes pourvues des 3 équipements du bouquet : médecin généraliste, boulangerie, alimentation générale
- Bassin d'accessibilité des pôles intermédiaires
- Temps d'accès au pôle intermédiaire le plus proche en minutes
 - 30 ou plus
 - de 20 à moins de 30
 - de 15 à moins de 20
 - de 10 à moins de 15
 - moins de 10

Sources : Insee, recensement de la population 2007, BPE 2008



Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE



www.insee.fr

ayant besoin pour s'installer d'un potentiel de clientèle suffisant. Dans le Pays d'Épernay Terres de Champagne, à partir du seuil de 540 habitants, une commune sur quatre est équipée d'une boulangerie et à partir de 1 300 habitants, trois communes sur quatre. Ces seuils sont quasi les mêmes pour les épiceries et sont plus élevés pour les médecins généralistes avec respectivement 800 et 1 700 habitants.

Le Pays d'Épernay Terres de Champagne s'organise autour de quatre pôles principaux structurants et de quinze pôles secondaires, petites communes de moins de 2 000 habitants et disposant chacune d'une boulangerie, d'un médecin généraliste et d'un commerce d'alimentation générale (épicerie, supérette ou supermarché), trois équipements de base considérés par la population comme indispensables au lieu de domicile et de recours fréquent. Les quatre pôles principaux et quinze pôles secondaires regroupent 51 500 habitants. Les pôles secondaires sont pour l'essentiel situés dans le nord du Pays, plus densément peuplé. Au sud du Pays, de faible densité, ils sont deux dans le secteur « sud-ouest / Montmort-Lucy » : Orbais-l'Abbaye et Étoges, qui se singularise par sa petite taille avec 300 habitants, bénéficiant sans doute de sa position favorable sur la D933 qui relie Montmirail à Châlons-en-Champagne. Dans le secteur « sud-est / Vertus », aucun pôle secondaire n'est présent ; Vertus, pôle principal, assure les fonctions de base.

Parmi les 34 300 habitants résidant dans une des 104 communes dépourvues des trois équipements de base, 17 600 parcourent des trajets par la route de moins de 5 minutes, temps maximum déclaré supportable par la population dans les enquêtes services. Pour les 16 700 autres, le temps de trajet est plus élevé, sans excéder toutefois 15 minutes. Ces habitants résident pour l'essentiel dans la partie sud du Pays, peu dense et où le maillage routier est lâche et de petit gabarit.

Trois pôles intermédiaires et un pôle supérieur

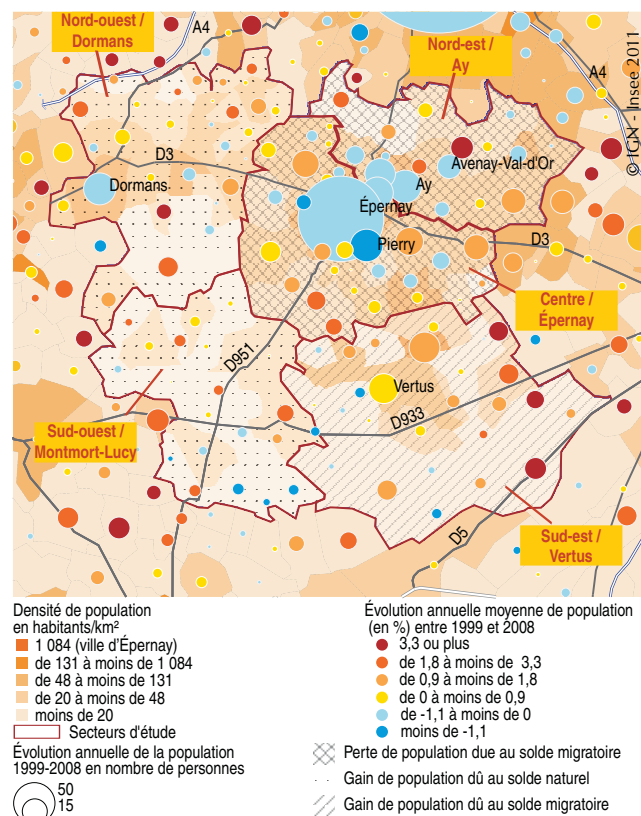
Pour les équipements de « gamme intermédiaire » d'usage moins courant - école de conduite, vétérinaire, opticien, laboratoire d'analyses médicales... -, trois pôles intermédiaires, hors ville d'Épernay, structurent le territoire, en disposant chacun d'au moins 14 des 27 équipements de cette gamme : Ay et Dormans dans les secteurs nord du Pays et Vertus au sud-est. Dans le secteur « sud-ouest / Montmort-Lucy », aucune commune n'atteint la masse critique de population pour permettre l'installation et la viabilité de commerces et services de cette gamme. Au niveau national, pour la plupart de ces équipements, le seuil au-delà duquel une commune sur quatre est équipée dépasse 1 500 habitants. Il atteint 3 800 habitants pour un opticien et même 5 000 habitants pour un laboratoire d'analyses médicales ; dans le Pays d'Épernay Terres de Champagne, seules Épernay et Ay dépassent 3 000 habitants. Aussi, pour des distances à parcourir les plus courtes, la population du secteur « sud-ouest / Montmort-Lucy » doit se rendre à Vertus, Dormans ou dans trois pôles intermédiaires extérieurs au périmètre du Pays, avec des trajets de 10 à 15 minutes.

Le maillage communal du Pays par ces trois pôles intermédiaires et Épernay assure néanmoins des conditions d'accès correctes aux équipements de la gamme intermédiaire puisque aucun habitant ne s'en situe à plus de 15 minutes en moyenne par la route.

Pour les équipements les plus rares, moins fréquemment utilisés et qui nécessitent une zone de chalandise étendue - lycée, spécialités médicales, hôpital, hypermarché... -, Épernay assure les fonctions de pôle de centralité avec 34 équipements de « gamme supérieure » sur 36. En termes de distance à parcourir, la quasi-totalité des communes du Pays, est incluse dans le bas-

sin d'accessibilité d'Épernay, confortant la légitimité du périmètre du Pays. Cependant, quelques rares communes situées au nord du territoire ont un accès plus rapide vers l'agglomération rémoise, et d'autres au sud vers Sézanne.

Dynamiques démographiques dans le Pays d'Épernay Terres de Champagne



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2008

Des signes de fragilité dans le fonctionnement du territoire

Les évolutions démographiques à l'œuvre pourraient fragiliser le mode de fonctionnement du territoire. En effet, dans un contexte démographique de quasi-stabilité pour le Pays, six pôles secondaires perdent de la population, notamment Avenay-Val-d'Or et Bouzy, situés dans le secteur « nord-est / Ay ». Depuis 1999, Avenay-Val-d'Or a perdu 125 habitants et n'en compte plus que 900 aujourd'hui. La situation du bourg-centre de ce secteur géographique, Ay, premier pôle intermédiaire, est tout aussi préoccupante et le taux de vacance de son parc de logements (5,9%) ne présage pas d'une nouvelle attractivité. Or, le maintien d'un seuil de population suffisant dans les pôles principaux ou secondaires est une condition nécessaire à la viabilité des commerces et services. D'autant que, après des décennies de croissance, l'ensemble du secteur « nord-est / Ay » connaît une baisse de population, en raison des nombreux départs du territoire. La situation du secteur « nord-ouest / Dormans » est proche, avec une déprise de son bourg-centre, Dormans, deuxième pôle intermédiaire du Pays. Néanmoins, la population du secteur augmente grâce à un excédent des naissances sur les décès, les effets de la périurbanisation sparnacienne et rémoise compensant tout juste les départs du territoire. L'installation diffuse des nouveaux habitants les éloigne d'autant des équipements du bourg-centre, pouvant alors en fragiliser sa vitalité commerciale. Au contraire, Vertus, troisième pôle intermédiaire, connaît un renouveau démographique alimenté par la périurbanisation de

Châlons-en-Champagne et d'Épernay, avec un gain de 20 personnes chaque année en moyenne entre 1999 et 2007. Après 25 années de déprise, l'ensemble du secteur « sud-est / Vertus », qui correspond à la communauté de communes de la région de Vertus, bénéficie de ce regain d'attractivité consolidé par une démographie naturelle redevenue favorable. La dynamique de construction neuve témoigne de ce renouveau avec, entre 2000 et 2009, 470 logements neufs commencés, l'équivalent de 13 % du parc de logements de 1999, près du double du taux de construction neuve du secteur « nord-ouest / Dormans ».

Après des décennies de déclin, le secteur « sud-ouest / Montmort-Lucy », le plus petit et le plus rural des secteurs d'étude et qui bénéficie au nord de la périurbanisation d'Épernay connaît sur la période récente une très légère hausse de population avec un excédent des naissances sur les décès. Dans ce secteur d'habitat dispersé et où l'accessibilité est déjà moins aisée, le maintien et l'installation de nouveaux commerces et services paraissent difficiles. Le développement de nouvelles formes de services tels les points multiservices (point poste, Internet, photocopies, fax...) ou la télémédecine est une piste possible pour offrir à la population un niveau de service minimum.

Un pôle de centralité à renforcer

L'attractivité résidentielle du Pays, basée pour moitié sur l'accueil de nouveaux résidents venus du département de la Marne et dont un grand nombre travaille à l'extérieur du Pays, pourrait fléchir, d'une part en raison du contexte démographique marnais en croissance faible et d'autre part avec le renchérissement du coût du carburant.

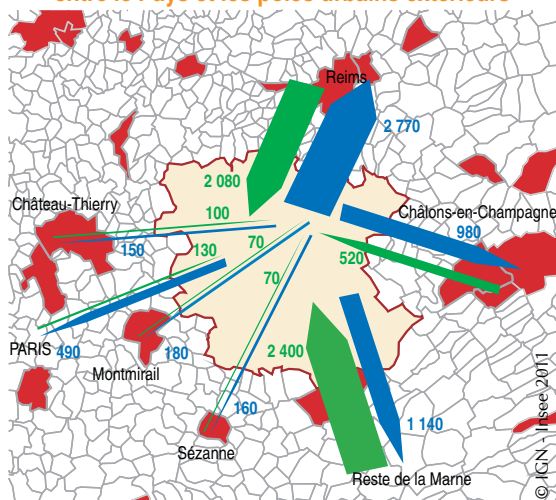
En 2007, la moitié des 6 600 actifs qui se déplacent en dehors du Pays pour travailler parcourent plus de 29 kilomètres. Plus du tiers de ces déplacements se font vers l'agglomération rémoise et un sixième vers l'agglomération châlonnaise. Depuis 1999, ces déplacements sont en croissance, témoignant de l'extension de l'aire d'influence des deux pôles marnais favorisée par des coûts du foncier et de l'immobilier moins élevés. Si l'arrivée de nouveaux habitants génère une nouvelle économie et des nouveaux besoins en services, elle peut aussi fragiliser l'équipement commercial du Pays, les périurbains pouvant consommer sur leur lieu de travail. Notamment, la proximité de Reims pour toute la partie nord du Pays, où se concentre la population, pourrait générer une évasion commerciale importante. À ce titre, le document d'aménagement commercial du SCoT d'Épernay et de sa Région,

souligne l'intérêt du maintien à Épernay, en concurrence avec les grandes villes voisines, Reims, Troyes, Châlons-en-Champagne ou Château-Thierry, d'une offre étoffée et de qualité en commerces et services, d'autant que le rayonnement du pôle sparnacien, couvre quasiment tout le Pays avec des temps d'accès de moins de 30 minutes.

Pôle de services supérieurs et pôle économique, Épernay joue un rôle central dans le Pays. Parmi les 38 600 actifs en emploi résidents du Pays, 15 200 travaillent dans le pôle sparnacien, dont 5 900 sans y habiter. L'attraction d'Épernay est forte dans une couronne allant jusqu'à 10 kilomètres, avec plus de trois actifs sur dix se rendant chaque jour pour travailler dans l'agglomération sparnacienne. Au sud-ouest, le long d'un axe Épernay - Montmort-Lucy l'aire d'influence s'étend au delà de ce rayon sur les communes de Mareuil-sur-Brie, Le Baizil, et Suizy-le-Franc. L'importance des flux vers Épernay est à relativiser : les actifs du Pays se déplacent moins souvent pour travailler que ceux de nombreux autres territoires. En effet, 41 % travaillent dans leur commune de domicile, quatre points de plus qu'au niveau France de province ou que dans le Pays Beaunois, territoire viticole de taille comparable et de caractéristiques morphologiques et fonctionnelles proches.

Bien qu'en croissance, les échanges avec l'extérieur restent aussi limités, puisque 83 % des actifs occupés du Pays d'Épernay Terres de Champagne travaillent dans le Pays. Bassin résidentiel et bassin d'emploi, le Pays compte autant d'emplois que d'actifs occupés et la nature de son économie, très centrée sur la viticulture et la champagnisation, lui confère une certaine autonomie. En 2007, 22 emplois sur 100 sont occupés par des agriculteurs exploitants ou des ouvriers agricoles, deux fois plus que dans le Pays Beaunois et six fois plus qu'au niveau national. A contrario, le secteur tertiaire est moins développé. La sphère « présente », qui correspond aux emplois destinés à répondre directement à la demande de la population présente - résidents permanents ou touristes - regroupe 46 % des emplois du Pays, contre 65 % au niveau national et 55 % dans le Pays Beaunois. Cette moindre part est la conséquence d'une offre de services rendus à la population moins étoffée dans le Pays qui compte, en 2007, 21 emplois « présents » pour 100 habitants, cinq de moins qu'au niveau national et deux de moins que dans le Pays Beaunois. Cette sous-représentation des services se traduit par un net déséquilibre des navetteurs de catégorie sociale « employé », plus nombreux à sortir du Pays pour travailler qu'à y entrer.

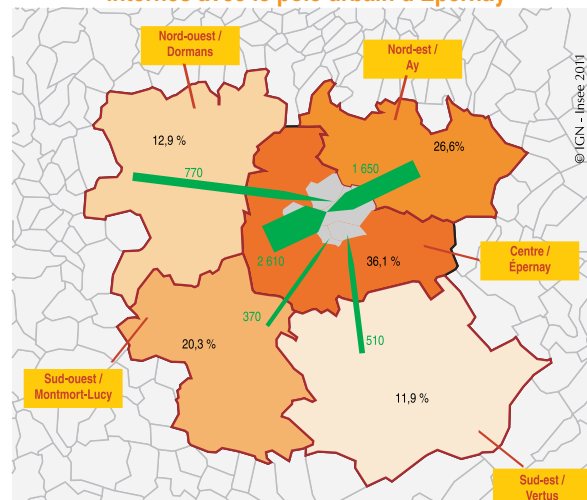
Déplacements domicile-travail entre le Pays et les pôles urbains extérieurs



Lecture : En 2007, 2 770 actifs résident dans le Pays d'Épernay Terres de Champagne et travaillent dans le pôle urbain rémoise. À l'inverse 2 080 actifs résident dans le pôle urbain rémoise et travaillent dans le Pays d'Épernay Terres de Champagne.

Source : Insee, recensement de la population 2007

Déplacements domicile-travail internes avec le pôle urbain d'Épernay



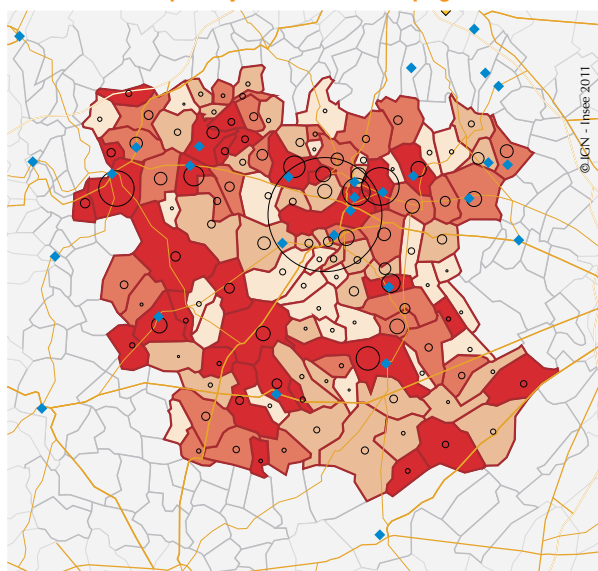
Lecture : 2 610 actifs du secteur « centre / Épernay », hors unité urbaine d'Épernay, se déplacent chaque jour dans l'unité sparnacienne pour travailler. Ils représentent 36,1 % des actifs occupés du secteur (hors unité urbaine d'Épernay)

Source : Insee, recensement de la population 2007

Des opportunités de développement à saisir : services à la personne et tourisme

Pour conforter son attractivité résidentielle et fixer sa population, le Pays pourrait, en développant de nouveaux services, diversifier son économie, créer des emplois pour ses actifs en réponse aux enjeux environnementaux, réduire les navettes vers l'extérieur. La mise en place de formations locales dans le secteur des services à la personne pourrait constituer une opportunité pour le Pays, en offrant aux jeunes la possibilité de se former sur place et en répondant aux besoins croissants des personnes âgées. Dans un territoire où la population dispose de revenus élevés, la question de la solvabilité de la demande en services à la personne est moins prégnante. Si les tendances démographiques récentes en termes de fécondité, de mortalité et de migrations se maintiennent, le Pays pourrait compter, en 2020, 85 900 habitants, quasi autant qu'en 2007. Comme partout en France, avec l'arrivée aux âges élevés des générations nombreuses du baby-boom et les gains d'espérance de vie, la population est appelée à nettement vieillir. En 2020, le nombre des 60 ans ou plus pourrait progresser de 28 %, passant de 19 000 en 2007 à 24 400 en 2020 ; les 75 ans ou plus seraient 8 400 en 2020, 800 de plus qu'aujourd'hui. Au contraire, pour les autres tranches d'âge, la population diminuerait. La baisse serait la plus sensible chez les 30 à 59 ans (-11 %) et dans la classe d'âge de leurs enfants (-5 % chez les moins de 20 ans). Le tourisme constitue un autre ressort important pour l'économie des territoires en fournissant des emplois et en

Le non équipement en automobile des ménages du Pays d'Épernay Terres de Champagne



Part des ménages non équipés en %
■ de 11 à 25
■ de 8 à moins de 11
■ de 5 à moins de 8
■ moins de 5

◆ Communes pourvues des 3 équipements du bouquet :
médecin généraliste, boulangerie, alimentation générale

Nombre de ménages non équipés
○ 2 830
○ 940
○ 130

Sources : Insee, recensement de la population 2007, BPE 2008

permettant la viabilité de commerces et services. Le potentiel touristique du Pays en lien avec la renommée mondiale du champagne et les nombreuses aménités - Vallée de la Marne, châteaux, tourisme vert, tourisme de mémoire... - est loin d'avoir les mêmes retombées que dans le Pays Beaunois. En 2010, la capacité d'accueil touristique du Pays d'Épernay Terres de Champagne, avec 8 lits pour 100 habitants est trois fois inférieure à celle du Pays Beaunois. Le parc hôtelier compte quatre fois moins de chambres d'hôtel et s'est moins étendu au cours des cinq dernières années, malgré des marges de développement eu égard au taux d'occupation des chambres parmi les plus élevés des zones touristiques de Champagne-Ardenne et supérieur au taux de remplissage du Pays Beaunois.

Des difficultés d'accès au bouquet de services pour les ménages les plus âgés

L'accessibilité aux communes équipées en commerces et services est un autre levier pour maintenir ou renforcer l'attractivité des territoires. La mise en place de liaisons fréquentes de qualité avec les pôles principaux et secondaires, assurant un maillage fin du territoire, permettrait de garantir un niveau de service minimal auprès de la population. Cependant, en raison du morcellement communal de l'habitat, les alternatives modales à la voiture paraissent parfois difficiles à développer, notamment dans la partie sud du territoire. Si le fait de résider dans une commune dépourvue du bouquet de trois équipements de base accroît bien pour les ménages la possession d'une voiture, toutes caractéristiques égales par ailleurs, il n'en reste pas moins que dans ces communes, encore 8 % des ménages n'est pas motorisé et doit recourir aux commerces ambulants, lorsqu'ils existent, ou à des systèmes de solidarité, familiale, de voisinage ou mis en place par les collectivités locales.

Parmi les 1 200 ménages non motorisés et ne disposant pas du bouquet de services sur place, 700 sont des ménages très âgés d'au moins 75 ans, parmi lesquels, 600 sont des ménages d'une seule personne. La disparition de commerces et services de proximité pourrait encore fragiliser cette population, en forte croissance prévisible dans les quinze prochaines années. Si les actifs devant se déplacer pour travailler peuvent bénéficier de la présence d'équipements sur leur lieu de travail ou sur leur trajet, les ménages de retraités et très âgés sont davantage isolés : parmi ces ménages d'au moins 75 ans, quatre sur dix ne sont pas équipés en automobile.

Audrey Déjoie-Larnaudie, Romain Perron, Sandrine Rigolot

Cette publication est la synthèse d'une étude réalisée en partenariat entre la direction régionale de l'Insee et l'association du Pays d'Épernay Terres de Champagne. [consulter le rapport d'étude](#) : Diagnostic du Pays d'Épernay Terres de Champagne pour la mise en place d'un schéma d'organisation des services. Pour en savoir plus sur le pays d'Épernay Terres de Champagne : www.pays-epernay.fr